

EN BREF

■ Un indicateur haute définition



La Marge Brute Lait est un excellent repère pour mesurer régulièrement l'efficacité technique et économique de la conduite du troupeau. Mais, pour analyser plus précisément le fonctionnement de l'atelier, il est nécessaire d'intégrer les postes de main-d'œuvre, les investissements de mécanisation, de bâtiments ou bien encore les aides perçues. C'est possible grâce à la démarche COUPROD.

Plusieurs sessions de formation au calcul du Coût de Production vont être planifiées à partir de la mi-décembre. Afin de définir les lieux les plus adaptés, il est possible de signaler votre intérêt pour cette démarche en remplissant le formulaire accessible sur notre site internet.

■ Le site d'Avenir Conseil Élevage rénové

Une nouvelle version du site internet d'Avenir Conseil Élevage est en ligne depuis le début du mois. Vous y trouverez le détail de l'ensemble des services et des formations proposés ainsi que les publications techniques et les actualités de la coopérative.

www.avenir-conseil-elevage.fr : une adresse à ajouter à vos favoris si ce n'était pas déjà fait !

■ C'est le bon moment

Après les ensilages de maïs et les dernières récoltes d'herbe, il est important d'évaluer les quantités de fourrages disponibles pour les prochains mois. C'est le bon moment pour réaliser ou actualiser le bilan fourrager afin d'anticiper un éventuel déficit. Un constat précoce permet d'anticiper un achat si une opportunité se présente. Le résultat peut aussi influencer le choix des variétés de maïs de la prochaine récolte, en optant pour une implantation un peu plus précoce et un indice moins élevé afin de récolter plus tôt. Moduler l'effectif, récolter des céréales immatures, planter des méteils, acheter un complément de fourrage... les solutions d'adaptation sont finalement assez nombreuses lorsque le déficit est anticipé.



CS 50341
59400 CAMBRAI
Tél. : 03 27 72 66 66
contact@a-cel.fr
www.avenir-conseil-elevage.fr

Conception graphique : comuneidee.fr

AGENDA

- **Jeudi 7 NOVEMBRE LANDRECIES (59)**
Formation « Gestion et impacts des couverts végétaux sur la fertilité des sols »
- **Jeudi 28 NOVEMBRE VILLENEUVE-SUR-FERE (02)**
Formation « Gérer la qualité du lait au quotidien »

- **A partir de DÉCEMBRE 2024**
Dans le NORD et la PICARDIE
Plusieurs sessions de formation « Calculer le coût de production pour améliorer son revenu »
- **En JANVIER et FÉVRIER 2025**
Hivernales d'Avenir Conseil Élevage

INTERFACE

n°51
OCTOBRE 2024



La lettre d'information d'AVENIR CONSEIL ÉLEVAGE



ZOOM 

A partir d'octobre 2024, Avenir Conseil Élevage va proposer les gammes de produits et de matériels de la coopérative bretonne San élevage.

La fourniture de solutions et de produits de haute qualité, fiables et adaptés aux besoins des éleveurs, constitue une suite logique du conseil en élevage. C'est d'ailleurs, dans cet objectif de proposer la solution la plus appropriée, que les conseillers ont suivi une formation technique sur le tarissement en juin 2024. Il s'agissait d'approfondir leurs connaissances sur les besoins des vaches laitières durant cette période et de se familiariser avec la gamme nutritionnelle du tarissement (TARI'SAN, ...).

En parallèle, Avenir Conseil Élevage a décidé de mettre en place des « vitrines fourragères » afin de tester les mélanges fourragers proposés par San élevage. Ces vitrines vont permettre de constater le comportement des variétés présélectionnées de ces mélanges sur notre territoire (sols, climat, somme des températures, ...). Les premiers résultats sont attendus pour le début de l'année 2025. Comme pour le tarissement, ces données sont, selon nous, nécessaires pour affiner et conforter nos recommandations et ainsi fournir les mélanges fourragers qui répondent bien aux attentes des éleveurs.

Les conseillers pourront vous guider parmi les gammes San élevage à partir de la fin du mois d'octobre 2024. N'hésitez à leur en parler si vous souhaitez davantage de renseignements.

En ne changeant rien, rien ne changera !

Soucieux de toujours mieux servir les éleveurs qui font confiance à Avenir Conseil Élevage, le Conseil d'Administration a fait le choix de faire évoluer la coopérative en lui permettant de devenir distributrice des produits proposés par San élevage.

C'est quoi, pour qui, pourquoi ?

San élevage est une coopérative d'agrofourniture, créée par des éleveurs pour des éleveurs et dont les produits sont testés dans leurs élevages. Elle propose une large gamme allant de la nutrition, à l'hygiène de traite, en passant par les soins des veaux, le matériel de parage, les bâches et protection des silos et j'en passe !

Il ne s'agira pas de vendre des produits pour vendre des produits mais de donner la possibilité aux conseillers d'ACE d'apporter, si nécessaire, une solution pratique et concrète à l'issue de leur intervention. Ils pourront ainsi aller au bout de leurs réflexions en proposant une réponse technique pour améliorer vos performances et prendre soin de votre élevage.

Ces produits, proposés par les conseillers ou accessibles via notre site internet, s'adressent aux agriculteurs de notre territoire (départements 02, 59, 60 et 80). Testez-les !

Jean-Baptiste LÉPINE, Vice-Président, représentant d'ACE auprès de San élevage

CHIFFRE

3

Après la fermeture du silo, il est conseillé de laisser l'ensilage de maïs se stabiliser pendant au moins 3 semaines avant son utilisation ou même son analyse.

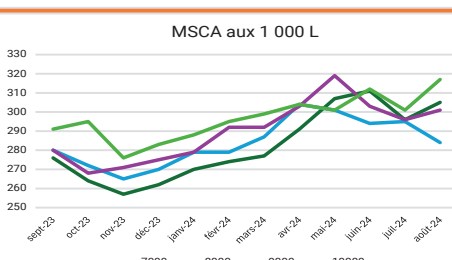
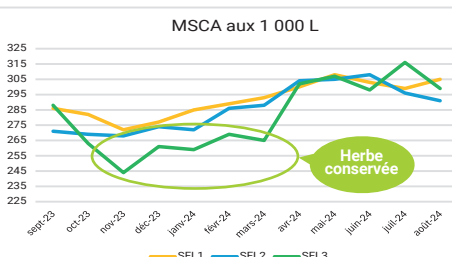


Les références MSCA d'Avenir Conseil Élevage

Depuis 2 ans, les conseillers d'Avenir Conseil Élevage enregistrent les données permettant de calculer la Marge Sur Coût Alimentaire (MSCA). Entre septembre 2023 et août 2024, près de 2 500 MSCA ont été calculées, presque exclusivement à la suite d'une pesée.

8,7 €/VL/jour

En moyenne, une vache laitière a produit 30,5 litres de lait par jour et la MSCA s'élève à 286 €/1 000 L. Ainsi, la MSCA atteint 8,70 €/VL/jour. Ce résultat est influencé par le système fourrager (SF) et par l'expression du potentiel du troupeau. Plus le système incorpore une part importante d'herbe, moins la MSCA sera élevée; d'autant plus si l'herbe est récoltée et quel que soit le dénominateur : par vache ou par 1 000 L de lait produits. De plus, un troupeau moins productif entraîne, en moyenne, un résultat de MSCA plus faible qu'un troupeau qui exprime davantage son potentiel laitier.



C'est d'autant plus marqué en phase hivernale (avec de l'herbe récoltée) et lorsque le résultat est affiché par vache.

L'efficacité alimentaire au 1^{er} plan

La compilation des données permet d'établir quelques références moyennes (chiffres obtenus selon la méthode de calcul d'Avenir Conseil Élevage) afin de situer ou d'évaluer une situation particulière selon le système fourrager ou le niveau de production. Pour expliquer une éventuelle différence, l'expérience nous montre que l'efficacité alimentaire est le premier facteur de variation de la MSCA. C'est pourquoi

chaque situation correspond à un niveau d'efficacité exprimé en litre de lait par kg de matière sèche de ration ingérée.

Références MSCA d'Avenir Conseil Élevage	MSCA (€/VL/j)	Eff. Alim (L/kg MSI)
Niveau de production	7 000	7,3
	8 000	8,1
	9 000	9,1
	10 000	10,1
Système de production	SF1*	9,2
	SF2*	8,5
	SF3*	7,7

*SF1 : -40% Herbe dans la SFP, SF2 : entre 40 et 60%, SF3 : entre 60 et 85%

L'efficacité alimentaire est donc le critère technique essentiel à suivre pour optimiser la MSCA par vache. Pour faire évoluer positivement cette dernière, l'ingestion (encombrement des fourrages de la ration, défini par le système fourrager) et la production laitière individuelle (capacité technique à faire valoriser une ration : stade de lactation, qualité des fourrages, transition, génétique, niveau de concentrés...) sont les leviers les plus efficaces dans la plupart des situations. Les conseillers d'Avenir Conseil Élevage sont à votre écoute pour optimiser la MSCA de votre élevage.

Nicolas MARÉCHAL
Équipe Économique

CONSEIL



Anticiper pour bien construire !

Réflexion et anticipation sont deux conditions essentielles pour mener à bien un projet de bâtiment. Voici quelques étapes clés à respecter selon la nature et l'ampleur de l'investissement.

Augmentation du troupeau, remplacement d'un équipement, confort de travail... l'origine de l'investissement doit être bien définie pour construire la réponse la plus adaptée. Cette phase de réflexion est primordiale et doit inclure, non seulement, les besoins de l'éleveur, mais aussi l'environnement immédiat, l'organisation du travail, et surtout les perspectives d'évolutions, tout en prenant en considération la capacité de financement.

Une réflexion globale nécessaire

Une fois l'objectif formulé, l'exploration des différentes solutions peut débuter par quelques questions clés :

- Peut-on aménager l'existant ?
- Quelles sont les contraintes techniques propres à l'exploitation ?
- Quelles sont les exigences réglementaires ?
- Quelle est la main-d'œuvre disponible ?

La suite de la réflexion implique des choix techniques déterminants. La nature des travaux et le temps nécessaire à leur réalisation varient énormément selon les

techniques retenues. Même si la réflexion est essentiellement menée par l'éleveur, un conseiller Bâtiment peut envisager le projet sous un angle différent et aide à prendre les décisions les plus adaptées. Il est aussi en mesure de proposer des alternatives ou des adaptations techniques selon la capacité de financement.



En complément, les visites de bâtiments et les témoignages d'autres éleveurs sont d'excellents moyens d'affiner son projet et de bâtir sa propre solution.

Bénéficier d'un soutien financier

Pour réaliser l'investissement, il est possible de bénéficier, sous certaines conditions, d'un soutien financier dans le cadre du PRÉ'AD (ex PCAE) géré par le Conseil Régional des Hauts-de-France. Même si la date de l'appel à projet, qui devrait avoir lieu début 2025, n'est pas encore connue, il est important d'initier la réflexion afin de définir les trois principales étapes de votre projet d'investissement à savoir : sa définition technique, son étude économique et la réalisation des démarches administratives (ICPE, Permis de Construire...). Ces dernières sont indispensables pour déposer le dossier PRÉ'AD et espérer accéder à ces aides financières.

Laurine VANCRAEYNES
Équipe Bâtiment

Découvrez le GEA DairyRobot R9500

Contactez votre distributeur pour un devis, une visite :

80	DLS ELEVAGE	- Poulainville	03 22 44 85 98
59	Ets HENRELLE	- Landrecies	03 27 77 37 46
59	Ets NOTTEAU	- Quesnoy s/ Deule	03 20 68 16 87
59	Sas MAES	- Thiennes	03 28 43 61 61
62	FLAMENT ELEVAGE	- Montreuil s/ Mer	03 21 81 00 93



GEA engineering for a better world

SUEUR

Construction Bois

6, route de Haute-Avesnes
62144 ACQ

Tél : 03 21 59 05 40

www.sueur-construction-bois.fr
sueurconstructionbois@orange.fr

SAS SUEUR - Capital 400 000 € - RCS 384 720 850 000 - TVA FR11 384 720 850

www.ambroisedebuire.com

Ambroise
DEBUIRE
Agence Commerciale
Travailler ensemble

06.85.95.68.80
Ambroise.debuire@hep.fr
98, rue Neuve

62161 AGNEZ LES DUISANS

HANGARS
MAÇONNERIE
FOSSES
SILOS sur
www.tbeton.fr